

Arrêté du 23 septembre 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) à la cour d'appel de Bourges
NOR :JUSB1126113A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1er octobre 2011, mis fin aux fonctions de Madame Anne-Laure SIGLER, adjointe administrative de 1ère classe, en sa qualité de régisseuse intérimaire, de la cour d'appel de Bourges.

Article 2

Madame Martine CHEROUX épouse LAVIGERIE, secrétaire administrative, est, à compter du 1er octobre 2011, nommée régisseuse titulaire de la cour d'appel de Bourges.

Article 3

Madame Anne-Laure SIGLER, adjointe administrative de 1ère classe, est, à compter du 1er octobre 2011, nommée régisseuse suppléante de la cour d'appel et Bourges.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bourges en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 23 septembre 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUCK